TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Barème des honoraires

L'immobilier, avec une autre vision.

Honoraires TTC | Tranches non cumulatives | TVA 20 %

01 VENTES IMMOBILIÈRES

Maisons, appartements, immeubles d'habitation ou mixtes et biens professionnels hors catégories spécifiques.

PRIX DE VENTE FAI	HONORAIRES TTC — MANDAT SIMPLE
Jusqu'à 50 000 €	4 900 € forfait
50 001 € à 120 000 €	7,5 %
120 001 € à 250 000 €	6,5 %
250 001 € à 400 000 €	5,5 %
400 001 € à 650 000 €	4,7 %
650 001 € à 800 000 €	4,2 %
800 001 € à 1 000 000 €	4 %
Au-delà de 1 000 000 €	3,5 %

02 AUTRES TRANSACTIONS & PRESTATIONS

NATURE DE L'OPÉRATION	HONORAIRES TTC — MANDAT SIMPLE
Vente de terrain	6 %
Immeuble commercial ou industriel (murs)	6 %
Cession de fonds de commerce / droit au bail*	10 %
Avis de valeur ponctuel (hors mandat)	190 € TTC
Expertise immobilière / avis par expert	Sur devis
Programmes neufs / VEFA	Selon convention de commercialisation

EXCLUSIVITÉ

Un avantage tarifaire de **0,2 à 0,5 point** selon le bien et la tranche. Pour les ventes de 650 001 à 800 000 €, le taux peut être ramené de **4,2 % à 4 %**. Conditions précisées au mandat.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Des prestations pensées pour votre bien

Transparence • Valorisation • Accompagnement personnalisé

CONDITIONS ET APPLICATION

Honoraires TTC calculés sur le prix de vente honoraires inclus, selon la tranche correspondante appliquée au prix total (tranches non cumulatives). TVA au taux en vigueur de 20 %. Les honoraires sont supportés par le vendeur ou l'acquéreur selon le mandat signé. Le montant applicable ne peut excéder le présent barème.

MANDAT SIMPLE

L'essentiel, de l'annonce à l'acte

SMIL'INOV assure le positionnement commercial, la préparation et la diffusion de l'annonce, la qualification des acquéreurs, les visites, le suivi des retours, la négociation et l'accompagnement jusqu'à l'acte authentique.

MANDAT EXCLUSIF

Accompagnement renforcé

En complément, SMIL'INOV peut proposer une mise en valeur renforcée, des conseils d'aménagement liés à sa double expertise immobilière et architecturale, une communication personnalisée, des comptes rendus réguliers et un suivi commercial approfondi. Les prestations effectivement incluses sont précisées au mandat.

TERRAINS — POTENTIEL CONSTRUCTIBLE

Présentation du terrain et de son potentiel apparent sous réserve des règles d'urbanisme, servitudes, contraintes techniques et autorisations applicables. Ces indications ne constituent ni une étude de faisabilité approfondie ni une garantie d'autorisation.

INTER-CABINET

En cas d'inter-cabinet, les honoraires à la charge du mandant ne dépassent ni le présent barème ni ceux prévus dans le mandat concerné.

PRESTATIONS D'ARCHITECTURE DISTINCTES

Études approfondies, plans, rendus, autorisations d'urbanisme et missions de maîtrise d'œuvre non expressément comprises dans le mandat font l'objet d'une mission et d'une rémunération distinctes.

VEFA ET PROGRAMMES NEUFS

Rémunération déterminée par la convention de commercialisation applicable au programme, selon les accords conclus avec le promoteur ou mandataire principal.

INFORMATIONS & TRANSPARENCE

Mentions réglementaires

Informations légales de l'agence

IDENTIFICATION DE L'AGENCE

SMIL'INOV — SAS au capital de 3 000 € — 53 rue Francoeur, 91170 Viry-Châtillon — RCS Évry 901 821 041 — SIRET 901 821 041 00018 — TVA intracommunautaire FR51 901 821 041.

CARTE PROFESSIONNELLE

Transaction immobilière — CPI 9101 2021 000 000 052, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.

NON-DÉTENTION DE FONDS

SMIL'INOV ne reçoit ni ne détient de fonds, effets ou valeurs pour le compte de ses clients. Activité de transaction exercée sans garantie financière.

ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE

Groupe Solly Azar — 65 rue de la Victoire, 75439 Paris Cedex 09 — contratmrp@sollyazar.com.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

MEDIMMOCONSO — 1 allée du Parc de Mesemena, Bâtiment A, CS 25222, 44505 La Baule Cedex — contact@medimmoconso.fr.

RÉVISION ANNUELLE DU BARÈME

Barème réexaminé chaque année en septembre, à la lumière des conditions du marché. Les éventuels nouveaux taux ne s'appliquent qu'aux nouveaux mandats ; les contrats déjà signés restent régis par leurs stipulations, sauf avenant.

NOUS CONTACTER

01 85 12 01 42

contact@smilinov.fr • www.smilinov.fr

L'immobilier, avec une autre vision.